

Conseil d'administration

337^e session, Genève, 24 octobre-7 novembre 2019

GB.337/INS/14

Section institutionnelle

INS

Date: 28 octobre 2019

Original: anglais

QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Réunion technique sur la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Genève, 25-28 février 2020)

Contexte

1. A sa 328^e session (octobre-novembre 2016), le Conseil d'administration, ayant débattu de la suite à donner à la Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa 105^e session (2016)¹, a prié le Bureau d'organiser une réunion faisant suite à un rapport à mi-parcours, conformément au paragraphe 25 des Conclusions concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (format à définir)².
2. A sa 336^e session (juin 2019), le Conseil d'administration a examiné la proposition d'organiser à Genève du 25 au 28 février 2020 une réunion technique sur une gouvernance efficace en vue de promouvoir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales³. Il a arrêté les dates et le format de la réunion, mais n'est pas parvenu à un accord

¹ Document [GB.328/INS/5/1](#).

² Décision [GB.328/INS/5/1\(Add.\)](#).

³ Document [GB.336/INS/7](#).

sur le titre proposé, ni sur la liste des organisations intergouvernementales et des organisations internationales non gouvernementales à inviter en qualité d'observateur.

3. Après consultation des coordonnateurs régionaux et des secrétariats des groupes des employeurs et des travailleurs, le Directeur général propose:
 - que le titre de la réunion soit *La réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*, étant entendu que:
 - le débat consacré au rapport soumis à la Conférence en 2016 ne sera pas rouvert;
 - les points *a), b) et c)* du paragraphe 25 des Conclusions de 2016 seront considérés à la lumière du texte introductif dudit paragraphe, qui indique que la préoccupation est que les normes actuelles de l'OIT ne sont peut-être pas adaptées à l'objectif de la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales;
 - que les organisations intergouvernementales et les organisations internationales non gouvernementales énumérées dans l'annexe soient invitées en qualité d'observateur. Les modifications apportées à la liste initiale proposée à la 336^e session sont indiquées.

Projet de décision

4. *Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, approuve le titre «Réunion technique sur la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales».*

Quatorzième Réunion régionale africaine (Abidjan, Côte d'Ivoire, 3-6 décembre 2019)

Invitation d'Etats Membres d'une autre région

5. Conformément au Règlement des réunions régionales, le Conseil d'administration peut inviter tout Membre d'une autre région à assister à la réunion régionale en qualité d'observateur. Le gouvernement de la France a exprimé son souhait d'assister à la quatorzième Réunion régionale africaine, conformément à l'article 1, paragraphe 3, du Règlement des réunions régionales.

Projet de décision

6. *Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, invite la France à se faire représenter à la quatorzième Réunion régionale africaine par une délégation d'observateurs.*

Propositions concernant l'invitation d'organisations intergouvernementales et d'organisations internationales non gouvernementales aux réunions officielles

7. Les organisations invitées à assister en qualité d'observateur à des réunions officielles autres que la Conférence internationale du Travail sont les suivantes:
 - i) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter sur la base d'un accord permanent conclu avec l'OIT (ces organisations sont énumérées dans le tableau en annexe pour information seulement);
 - ii) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sur autorisation du bureau du Conseil d'administration;
 - iii) les organisations internationales non gouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration.
8. Le Directeur général a l'intention d'inviter des organisations à se faire représenter en qualité d'observateur aux réunions énumérées dans l'annexe.

Projet de décision

9. *Le Conseil d'administration approuve les propositions concernant l'invitation d'organisations internationales non gouvernementales à assister en qualité d'observateur aux réunions énumérées dans l'annexe.*

Partie II. Programme des réunions pour la suite de 2019 et pour 2020, et informations préliminaires pour 2021

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2019		
20 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
3-6 décembre ¹	Quatorzième Réunion régionale africaine	Abidjan
2020		
20-22 janvier ²	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport	Genève
25-28 février ³	Réunion technique sur la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales	Genève
12-26 mars	338 ^e session du Conseil d'administration	Genève
4-8 mai ⁴	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile	Genève
21-22 mai	Comité de la liberté syndicale	Genève
25 mai-5 juin	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
6 juin	339 ^e session du Conseil d'administration	Genève
14-18 septembre ⁵	Sixième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
21-25 septembre ⁴	Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain	Genève
12-16 octobre ⁴	Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent	Genève
29 octobre-12 novembre	340 ^e session du Conseil d'administration	Genève
23-27 novembre ⁴	Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture et l'économie rurale	Genève
25 novembre-12 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève

¹ Suite à la [décision](#) adoptée par le Conseil d'administration à sa 334^e session (octobre-novembre 2018) (document [GB.334/INS/14/1](#)).

² Suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa [329^e session](#) (mars 2017) (document [GB.329/POL/4](#), annexe II) et sa [334^e session](#) (octobre-novembre 2018) (document [GB.334/POL/3](#), annexe I). Les dates de cette réunion ont été modifiées à la demande de certains mandants, parce qu'elles coïncidaient avec celles de la Réunion régionale africaine.

³ Suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa [328^e session](#) (octobre-novembre 2016) (document [GB.328/INS/5/1\(Add.\)](#)) et sa [336^e session](#) (juin 2019) (document [GB.336/INS/7](#)) et sous réserve de la confirmation du titre de la réunion à sa 337^e session.

⁴ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 335^e session (mars 2019) (document [GB.335/POL/3](#)) et sous réserve de la décision qu'il adoptera concernant le programme des réunions sectorielles (document [GB.337/POL/2](#)).

⁵ Sous réserve de la décision que le Conseil d'administration adoptera à sa 337^e session (octobre-novembre 2019) (au titre du document [GB.337/LILS/1](#)).

<i>Date</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2021 (informations préliminaires)		
11-25 mars	341 ^e session du Conseil d'administration (à confirmer)	Genève
Deuxième trimestre ⁶	Dix-septième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique	Singapour
18-22 avril ⁷	Quatrième réunion de la Commission tripartite spéciale de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève
31 mai-18 juin ⁸	110 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
12 ou 18 juin	342 ^e session du Conseil d'administration (à confirmer)	Genève
28 octobre-11 novembre	343 ^e session du Conseil d'administration (à confirmer)	Genève

Projet de résultat

10. *Le Conseil d'administration prend note du programme des réunions tel qu'approuvé par son bureau.*

⁶ Sous réserve de la décision que le Conseil d'administration adoptera à sa 337^e session (octobre-novembre 2019).

⁷ Suite à la [décision](#) adoptée par le Conseil d'administration à sa 334^e session (octobre-novembre 2018) (document [GB.334/LILS/2\(Rev.\)](#)).

⁸ Sous réserve de la confirmation des dates de l'Assemblée mondiale de la santé.

Annexe

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p>Quatorzième Réunion régionale africaine (Abidjan, 3-6 décembre 2019)</p> <p>En plus de la liste des organisations déjà invitées à assister à la réunion en qualité d'observateur, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à ses précédentes sessions (GB.334/INS/15(Rev), GB.335/INS/16 et GB.336/INS/7)</p>			<ul style="list-style-type: none"> ■ Fédération des organisations patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPA)
<p>Réunion technique sur la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (titre à confirmer) (Genève, 25-28 février 2020)</p>	<p>Organisation des Nations Unies</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) (ajout) ■ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ■ Département des affaires économiques et sociales (DAES) ■ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) (ajout) <p>Institutions spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (ajout) <p>Organisations régionales</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Union africaine ■ Communauté andine ■ Organisation arabe du travail (OAT) ■ Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (ajout) ■ Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) ■ Communauté des Caraïbes (CARICOM) ■ Conseil de l'Europe (ajout) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) (suppression) ■ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ■ Organisation mondiale du commerce (OMC) 	<p>ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération syndicale internationale ■ Organisation internationale des employeurs

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile (4-8 mai 2020, dates arrêtées sous réserve de la décision que le Conseil d'administration adoptera à sa 337 ^e session, document GB.337/POL/2)	<ul style="list-style-type: none"> ■ Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ■ Union européenne (UE) ■ Organisation des Etats américains (OEA) ■ Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (ajout) ■ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ■ Marché commun du Sud (MERCOSUR) <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fonds monétaire international (FMI) ■ Organisation internationale pour les migrations (OIM) (ajout) ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ■ Groupe de la Banque mondiale 		<p>ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération syndicale internationale ■ Organisation internationale des employeurs <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ IndustriALL Global Union ■ IndustriALL – European Trade Union ■ Fédération de l'automobile de l'ASEAN ■ Association automobile du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ■ Association Asie-Pacifique du véhicule électrique ■ Association européenne des fournisseurs de l'automobile
Organisation des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> ■ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ■ Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ■ Commission économique pour l'Europe (CEE) (Division des transports durables) 		
Institutions spécialisées	<ul style="list-style-type: none"> ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Banque mondiale 		
Organisations régionales	<ul style="list-style-type: none"> ■ Union européenne (DG EMPL) 		
Autres organisations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 		

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
<p>Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain (21-25 septembre 2020, dates arrêtées sous réserve de la décision que le Conseil d'administration adoptera à sa 337^e session, document GB.337/POL/2)</p>	<p>Organisation des Nations Unies</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Département des affaires économiques et sociales (DAES) ■ Commission économique pour l'Afrique (CEA) ■ Commission économique pour l'Europe (CEE) ■ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ■ Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) ■ Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ■ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ■ Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ■ Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité routière 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Association des véhicules électriques routiers européens ■ Association des constructeurs européens d'automobiles ■ Association européenne de partenariat de la recherche automobile ■ Organisation internationale des constructeurs d'automobiles ■ Société des constructeurs et distributeurs d'automobiles ■ Association mondiale des véhicules électriques ■ Forum économique mondial <p>ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Confédération syndicale internationale ■ Organisation internationale des employeurs <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) ■ Femmes dans l'emploi informel: Globalisation et Organisation (WIEGO) ■ Union internationale des transports routiers ■ Union internationale des chemins de fer (UIC) ■ Union internationale des transports publics (UITP) ■ Greenpeace International ■ Institute for Transportation and Development Policy (ITDP)

Titre et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du Conseil d'administration)
	<p>Institutions spécialisées</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Union internationale des télécommunications (UIT) ■ Groupe de la Banque mondiale <ul style="list-style-type: none"> – initiative Mobilité durable pour tous (SUM4ALL) du Groupe de la Banque mondiale – Banque internationale pour la reconstruction et le développement ■ Organisation mondiale de la santé <p>Autres organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Forum international des transports (OCDE-FIT) ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) 		<ul style="list-style-type: none"> ■ Institut des ressources mondiales (WRI) (Centre Ross pour le développement durable des villes) ■ Groupe C40 (réseau de mégapoles engagées contre le changement climatique) ■ Bloomberg Philanthropies